

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du TARN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DELIBERATION
92	92	62

PRESENTS	52
POUVOIRS Suppléants	4
POUVOIRS Titulaires	6
ABSENTS	30

Vote Pour : 56
Vote Contre : 1
Abstention : 5

Date de la Convocation
10 NOVEMBRE 2025
Date d'Affichage
10 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi dix-sept novembre à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans les locaux de la Communauté d'agglomération, Le Nay - 81600 Técou, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs, Laurent ALBERGE, Alain ASSIÉ, Blaise AZNAR, Julien BACOU, Florence BELOU, Mathieu BLESS, Michel BONNET, Paul BOULVRAIS, Bertrand BOUYSSIE, Dominique BOYER, Sébastien CHARRUYER, Robert CINQ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Olivier DAMEZ, Sylvie DA SILVA, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Laurent ESTRADA, Bernard FERRET, Isabelle FOUROUX-CADENE, Muriel GEFFRIER, Alain GLADE, Christophe GOURMANEL, Marie GRANEL, Pascal HEBRARD, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, François JONGBLOËT, Michelle LAVIT, Christian LONQUEU, Elisabeth LOYER, Michel MALGOUYRES, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Francis MONSARRAT, Régine MOULIADE, Max MOULIS, Christian PERO, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Francis RUFFEL, Didier SALANDIN, Paul SALVADOR, Guy SANGIOVANNI, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Jean TKACZUK, Benoît TRAGNÉ, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Jean-Marie VALATX, Claire VILLENEUVE

Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs, Gwenaël GRANGER à Alain CAMALET, Guy LEGROS à Annick PIEUX, Lucette ROUTABOUL à Martine TERRIER, Jacques VIGOUROUX à Eric BEILLEVAIRE

Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs, Martine CLARAZ-ANGOSTO à Alain GLADE, Christelle HARDY-HEBRARD à Claire VILLENEUVE, Maryline LHERM à Pascale PUIBASSET, Marie-Paule SENAT-SOLOFRIZZO à Florence BELOU, Alain SORIANO à Dominique HIRISSOU, François VERGNES à Paul BOULVRAIS

Absents/Absents excusés : Mesdames et Messieurs, Jean-Marc AGUERRE, René ANDRIEU, Lahcène BAAZIZ, Ann BARNES, Jean-François BAULES, Jean-Louis BOULOC, Françoise BOURDET, Jean-Claude BOURGEADE, Gabriel CARRAMUSA, Alain CAUDERAN, Laurence CRANSAC-VELLARINO, Céu DA COSTA, Jean-Marc DUBOE, Christian DULIEU, Serge GARRIGUES, Nicolas GERAUD, Maryse GRIMARD, Patrick LAGASSE, Jean-Paul LALANDE, Françoise MALAURE-NERIN, Marie-Claire MATE, Saïd MEHDI, Marie MONTELS, Stéphanie NADAÏ-PUECH, Fernand ORTEGA, Christel PALIS, Francis PRADIER, Christian SERIN, Laurent SQUASSINA, Jacques TISSERAND

Secrétaire de séance : Monsieur Paul BOULVRAIS

N°201_2025
ACTES : 7.1.4

OBJET DE LA DELIBERATION : 03- Décision modificative N°3 Budget Voirie

Exposé des motifs

1- Les attributions de compensation provisoires 2025 du Budget Voirie ont été inscrites en début d'année conformément à la délibération du Conseil de la Communauté d'agglomération du 25 novembre 2024 résultant de la CLECT 2024.

Il convient pour donner suite à la CLECT 2025, actant les AC définitives 2025 de procéder à la mise en concordance des inscriptions budgétaires, en référence aux attributions définitives votées ce même jour par l'Assemblée délibérante.

	BP 2025	CLECT 2025	Ecart
AC Fonctionnement	257 897 €	314 821 €	56 924 €
AC Investissement	1 475 058 €	1 189 090 €	- 285 968 €

Les communes ont fait le choix de réduire leurs AC d'investissement pour un total de 285 968 €. L'équilibre de la section est trouvé en réduisant l'autofinancement à hauteur de 211 806.87€ et le montant des travaux d'investissement de 74 161.13 €

2- Certaines communes ne pouvant pas mobiliser leur enveloppe de Fonds de concours faute de projets communaux suffisamment importants, peuvent mobiliser une partie de leur enveloppe pour financer les travaux de voirie communautaire.

Les demandes communales non budgétées au titre de 2025 sont les suivantes :

communes	voirie intercommunale	Montant FDC 2025
Campagnac	Voirie intercommunale 2025	5 254,93 €
Ste Cécile du Cayrou	Voirie intercommunale 2025	16 970,00 €
Itzac	Voirie intercommunale 2025	17 333,83 €
Labessière-Candeil	Voirie intercommunale 2025	25 130,00 €
Busque	Voirie intercommunale 2025	15 802,00 €
Montvalen	Voirie intercommunale 2025	13 649,00 €
Loupiac	Voirie intercommunale 2025	4 469,00 €
Roquemaure	Voirie intercommunale 2025	19 301,00 €
La Sauzière St Jean	Voirie intercommunale 2025	18 666,00 €
Montels	Voirie intercommunale 2026	18 307,11 €
TOTAL		154 882,87 €

La recette correspondante est constatée au chapitre de recettes de fonctionnement (74) contrepartie de la subvention de fonctionnement versée par le Budget principal.

Le conseil de communauté,

Où cet exposé,

Vu le budget primitif 2025 Budget principal voté le 24 mars 2025,

Vu l'avis favorable de la Commission Finances et Moyens Généraux réunie le 5 novembre 2025,

Après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (Abstention de Blaise AZNAR, Florence BELOU en son nom et au nom de Marie-Paule SENAT-SOLOFRIZZO lui ayant donné pouvoir, Mathieu BLESS, Michelle LAVIT et vote contre de Julien BACOU) :

- **approuve** par décision modificative les inscriptions en dépenses et recettes exposées ci-dessous.

	Chapitre	Nature	Libellé	Fonction	Opération	Montant
- FONCTIONNEMENT						
- DÉPENSES	- 023	- 023	- VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- 01		211 806,87 €
	Total 023					211 806,87 €
Total DÉPENSES						211 806,87 €
- RECETTES	- 73	- 73211	+ Attribution de compensation			56 924,00 €
	Total 73					56 924,00 €
	- 74	- 74751	- GFP DE RATTACHEMENT	- 01		154 882,87 €
	Total 74					154 882,87 €
Total RECETTES						211 806,87 €
- INVESTISSEMENT						
- DÉPENSES	- 23	- 2317	- IMMO. RECUES AU TITRE D'UNE MISE A DISPO.	- 845		-74 161,13 €
	Total 23					-74 161,13 €
Total DÉPENSES						-74 161,13 €
- RECETTES	- 021	- 021	- VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	- 01		211 806,87 €
	Total 021					211 806,87 €
	- 13	- 13246	- ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION D'INVESTISSEMENT	- 01		-285 968,00 €
	Total 13					-285 968,00 €
Total RECETTES						-74 161,13 €

- autorise le Président à signer tout document afférent.

Acte rendu exécutoire
- après transmission en Préfecture

Le 25 NOV. 2025

- publication - mise en ligne

Le 25 NOV. 2025

et/ou notification

Le

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an, susdits,



Paul Boulvrais
Le Secrétaire de séance,
Paul BOULVRAIS

Paul Salvador
Le Président,
Paul SALVADOR

Envoyé en préfecture le 25/11/2025

Reçu en préfecture le 25/11/2025

Publié le 25/11/2025



ID : 081-200066124-20251117-201_2025-DE